

## Y A-T-IL UN DIALOGUE INTERCULTUREL DANS LES PAYS FRANCOPHONES?

Actes du Colloque International de l'AEFECO  
Vienne, 18—23 avril 1995  
Tome I

Jean-Marc Defays

### «L'humour à la croisée des rapports interculturels»

#### I.

«Dis-moi de qui tu ris, je te dirai qui tu es!»: la formule est usée, mais elle convient si bien à notre propos que nous n'hésiterons pas à l'adapter. C'est en quelque sorte à cette question que nous allons soumettre les francophones, non pas en tant qu'individus, mais en tant que groupes. Il ne fait pas de doute que le rire, et partant le comique susceptible de le provoquer, sont révélateurs d'une personnalité comme d'une culture. Que ce soit dans une relation interpersonnelle ou dans l'organisation d'une communauté, le rire constitue une zone franche où il est permis de mettre en jeu — au sens propre comme au sens figuré — les principes, les tensions et même les tabous sur lesquels cette relation ou cette organisation reposent. Le rire confère à la fois lucidité et impunité à celui qui le provoque comme à celui qui y succombe. Non seulement la plaisanterie permet de faire, de dire et d'entendre des choses que l'on ne pourrait admettre dans d'autres circonstances, mais elle permet surtout d'associer des comportements, des attitudes, des sentiments généralement tenus pour contradictoires, comme l'affinité et l'hostilité, l'assurance et l'angoisse, la soumission et la domination... Le comique permet donc d'exprimer un antagonisme latent sans que cela ne porte à conséquence. Aussi le comique est-il souvent comparé à une soupape de sécurité, à un psycho-drame, à une catharsis; en tout cas, il s'agit souvent — phénomène déjà observable dans les jeux des animaux et des enfants — de ritualiser des conflits qui mettraient en danger la personne ou le groupe s'ils étaient complètement refoulés ou complètement exposés.

Le sociologue Eugène Dupréel a été un des premiers à proposer une théorie générale sur le caractère social du rire, caractère qui avait déjà été noté par d'autres avant lui, d'Aristote à Bergson, mais de manière généralement moralisatrice: rire pour nuire, rire pour punir, rire pour soulager... E. Dupréel, lui, cherche à savoir dans quelles circonstances de la vie sociale le rire apparaît. Ses observations lui permettent de distinguer le rire d'accueil, qui célèbre la (re)formation d'un groupe et l'intégration de nouveaux individus, et le rire d'exclusion, qui renforce aussi l'unité du groupe, mais par le rejet des autres cette fois. La combinaison des deux tendances «explique bien, dit-il, le double caractère du rire complet, la joie et la malignité». <sup>1</sup> D'une part, la distance que les rieurs prennent avec le monde pour en rire leur permet inversement de se rapprocher les uns des autres, de vivre en parfaite convivialité, ne serait-ce que quelques instants. Dupréel estime que le groupe se forme ou se confirme grâce à cette communauté de sentiments et de connaissances que nécessite et signifie le rire partagé. D'autre part, ce rire d'accueil a comme corollaire le rire d'exclusion qui, sous forme d'allusions indéchiffrables aux non-initiés, d'ironie sarcastique ou de moquerie directe, écarte en les ridiculisant certains individus d'un groupe ou oppose ce groupe à un autre groupe. En d'autres mots, «rire» implique forcément un «rire avec» et un «rire de».

Entre ces deux rires, c'est l'identité du groupe qui est en jeu, en équilibre entre les forces centrifuges et centripètes qui régissent sa constitution. D'une manière ou d'une autre, ces rires renvoient aux relations de dépendances et de concurrences culturelles, économiques, politiques qu'entretiennent différentes communautés. Le rire qui nous intéressera ici est celui qui révèle en les ritualisant, les caricaturant, les transposant, les rapports parfois complexes entre des groupes proches par la géographie, par l'histoire, et avant tout par la langue. La francophonie est en effet un terrain privilégié à cet égard puisque l'on y est toujours confronté à l'autre, à l'autre non-francophone avec lequel on partage le territoire — le Canadien anglophone, le Belge néerlandophone, le Suisse alémanique — comme à l'autre francophone avec lequel on partage la langue, parfois une frontière — le Français d'abord, mais aussi l'Africain francophone. En dénigrant ce voisin ou ce cousin, on cherche à exalter un certain sentiment de supériorité ou à soulager un complexe d'infériorité, mais surtout à établir un consensus au sein de sa propre communauté.

<sup>1</sup> «Le problème sociologique du rire», in *Essais pluralistes*, Paris, PUF, 1949.

Si l'humour est «un miroir fidèle de l'inconscient collectif», l'examen d'un corpus d'humour francophone permettrait de déceler certaines tendances générales, de procéder à certaines comparaisons intéressantes. C'est en tout cas notre hypothèse. Avant d'avancer dans notre analyse — qui, dans le cadre de cet exposé, ne pourra qu'être modeste —, on doit d'abord faire deux réserves. Premièrement, on constate rapidement que dans les plaisanteries que l'on débite sur le compte des autres, les victimes sont fort souvent interchangeables: les blagues que les Français racontent à propos des Belges sont les mêmes que les Belges francophones racontent à propos de leurs compatriotes flamands et les Suédois à propos de leurs voisins finlandais etc. Si le choix du groupe cible peut être significatif, la caricature que l'on en donne l'est donc nettement moins. Elle se résume à quelques stéréotypes du genre: le Belge mange des frites, le Suisse est lent, le Parisien est prétentieux, le Marseillais est vantard, le Corse est paresseux... et tous, bien entendu, sont plus ou moins débiles mentaux. Deuxièmement, si le rire est toujours lié à une question d'identité — d'où notre slogan mis en exergue —, on ne s'affirme pas toujours en agressant autrui, mais aussi en pratiquant l'auto-dérision qui relève plus d'un mécanisme de défense que d'un comportement masochiste. Par exemple, il semblerait que les Québécois — toutefois pas autant que les Juifs qui s'en sont fait une philosophie<sup>2</sup> — s'en prennent plus souvent à eux-mêmes, par l'intermédiaire de leurs comédiens-personnages en tout cas, qu'à leurs rivaux anglophones ou français. Les Belges pratiquent aussi l'autodérision, mais plutôt de manière truculente et absurde que de manière grinçante comme les Québécois.

## II.

Précisément, examinons d'un peu plus près l'humour belge, et par la même occasion l'humour suisse. En fait, le cas de la Belgique et de la Suisse sont similaires. Tous deux pays limitrophes de la France, ils ont parfois des difficultés à prendre leurs marques par rapport à cet imposant voisin qui a d'ailleurs fait des Belges et des Suisses ses têtes de Turcs. Ensuite, ces deux pays sont confrontés entre leurs frontières à un énorme brassage culturel et linguistique qui pose problème à leur identité culturelle et à leur image nationale. Ceci dit, nous allons voir que leur humour traduit différemment cette situation.

<sup>2</sup> Denis Bertrand, Centre international d'études pédagogiques (Sèvres), organisateur du colloque sur *L'Humour européen* à Lublin (Pologne) en octobre 1990.

<sup>3</sup> Cf. J. Stora-Sandor, *L'Humour juif dans la littérature de Job à Woody Allen*, Paris, PUF, 1984.

Mais commençons par la «blague belge» — entendez ici l'histoire drôle racontée par les Français à propos des Belges — qui est devenue une véritable institution: non seulement elle fait l'unanimité en France, mais elle constitue presque un genre comique à part entière. Comment expliquer cette popularité et le stéréotype qu'elle véhicule? Alfred Cahen, ambassadeur de Belgique à Paris, invoque des raisons historiques: «Nous avons été une partie de la France. De coup, on considère un peu que nous sommes un petit frère tombé du nid». <sup>4</sup> Paradoxalement, cette supériorité hexagonale à l'égard des Belges ou des Suisses se serait surtout manifestée au moment où les frontaliers français ont allés chercher du travail chez leurs voisins, à cause de la crise de l'énergie notamment. L'humour interviendrait alors comme une mesure de sauvegarde de l'identité ou de l'amour-propre, quand on est obligé de se frotter à l'autre, de solliciter ou de lui accorder son hospitalité. Quant au caractère benêt que l'on donne aux Belges et aux Suisses, il aurait été «choisi par les Français justement parce que le souci de l'intelligence est celui qui les triture le plus». <sup>5</sup> On se moque donc du voisin pour conforter les qualités que l'on croit ou que l'on voudrait posséder. Les Belges ont compris le mécanisme quand ils le retournent contre les Français dans cette devinette: «Pourquoi les blagues belges sont-elles si idiotes? Parce que ce sont les seules blagues que les Français peuvent comprendre».

Par ailleurs, cet humour français, métropolitain, vise l'autre francophone dans l'aspect le plus semblable et le plus particulier de sa culture, c'est-à-dire son langage; il touche même la zone la plus intime de ce langage, à savoir l'accent. Le procédé, aussi courant soit-il, est perdue puisqu'il consiste à censurer l'interlocuteur — Belge, Suisse, mais aussi Alsacien et Marseillais — en le ridiculisant dès qu'il ouvre la bouche, quoi qu'il dise ensuite. Il n'est pas étonnant qu'un humoriste belge du bon vieux temps (Francis Bernard) s'était déjà senti obligé de défendre — avec beaucoup de lyrisme, d'ailleurs — l'accent belge, en même temps que quelques mots et expressions du terroir:

Et posséder l'accent très fort, à mon avis,  
C'est montrer que l'on est fidèle à son pays!  
Celui de chez nous qui n'a pas d'accent, en somme...  
Pour moi, tiens!, ça n'est pas un Belge, podferdommel!

<sup>4</sup> Cité par Emmanuelle Ferrieux, «Europe: Les frontières du rire», *Le point*, n° 936, 27 août 1990, 32-35.

<sup>5</sup> J. Stora-Sandor, cité par E. Ferrieux.

Censure et auto-censure allant de pair, c'est moins aux Français que Francis Bernard s'en prenait, qu'aux Belges sérieux et cultivés qui ne cessaient de se plaindre que l'on parle mal le français dans le pays et de donner des complexes à leurs concitoyens à force de «chasses aux belgismes» et de «Semaine du bon langage». Qu'ils soient belges ou suisses, ces accents contrefaits «symbolisent, commente un écrivain bruxellois, la méconnaissance absolue des Français à l'égard des francophonies. On imite notamment l'accent belge sans savoir que le bruxellois n'est pas le même que le wallon ou le flamand». <sup>6</sup> C'est vrai que le rire entretient d'une certaine façon l'ignorance, mais le phénomène est tellement universel que l'on ne peut en vouloir davantage aux Français qu'aux Anglais ou aux Allemands quand ils imitent la manière de s'exprimer des Irlandais ou des Frisons. Ce qui est plus significatif, c'est la sensibilité des Belges à cet endroit, sensibilité que traduit d'ailleurs le comique que produisent les Belges à leur propre usage.

En effet, quand on va au spectacle ou quand on compulse des florilèges de textes comiques, par exemple une anthologie de monologues<sup>7</sup>, on constate que, dans la variété de formes, de styles et de sujets, il y a un type d'humour qui semble avoir plus de succès que les autres en Belgique francophone, et ceci depuis longtemps. Nous ne parlons pas des blagues de tous genres sur les immigrés, les Flamands, les Namurois (très lents, eux aussi), qui flattent respectivement la vanité des Belges, des Wallons et des Liégeois, mais qui ont peu d'intérêt ici. Nous voulons parler de la prédilection qu'ont les Belges pour les jeux de mots. Pour satisfaire leur esprit ludique, les humoristes belges n'hésitent pas à modifier et inventer des mots, à déformer et reformuler des expressions, à mettre sens dessus dessous les règles qui régissent la correction et la clarté du discours. On dirait qu'ils ont un malin plaisir à provoquer des collisions et des télescopages entre les sens et les sons du langage; en fait, ils ne font qu'exploiter ses ressources inépuisables. Alors que, chez certains, ces fantaisies verbales s'apparentent à la scie ou au délire, la virtuosité et la créativité dont font preuve d'autres confinent à la poésie (Paolo Doss, Bruno Coppens, Léo Campion).

Manifestement, les humoristes belges se préoccupent moins de la signification de leurs propos que de leur matière linguistique qui en devient l'objet principal. Dans un pays où les rapports avec le langage restent problématiques, comme l'indiquent les grammairiens les plus

<sup>6</sup> J. Sojcher, cité par E. Ferrieux.

<sup>7</sup> Anne-Marie de Winter et Bernard Marlière, *Ces Belges qui nous font rire*, Le Grain, Bruxelles, 1991.

sourcilieux et les écrivains les plus surréalistes qu'il a donné au monde francophone, l'humoriste semble être d'abord un jongleur qui manipule les mots pour en exercer le pouvoir, en exposer les artifices, se régaler de leur plastique malléable. Il est en quelque sorte mandaté par son public, généralement trop scrupuleux ou inhibé pour le faire lui-même dans la vie courante, pour défier la pesanteur des automatismes langagiers et pour griffer la mécanique obstinée des automatismes langagiers. Ainsi rend-il, le temps de quelques barbarismes, forgeries et calembours, leur spontanéité aux mots et à ceux qui les utilisent. A ce propos, il faut mentionner la «belgitude» du monologiste français Raymond Devos<sup>8</sup> qui, s'il est né en Belgique, l'a quittée peu de temps après. Il est symptomatique qu'on le considère de nationalité belge: même si cela n'a rien à voir avec sa biographie, le langage et l'humour de Devos, en décalage constant par rapport au dictionnaire, à la grammaire, à l'usage, mettent entre les mots, le monde et les gens une distance prudente, impertinente, sceptique, qui doit à la fois rassurer et réjouir le public belge qui cultive ce réflexe depuis toujours.

Pour en revenir aux Suisses romands, on entend généralement dire qu'ils sont dépouillés de tout sens de l'humour, et ils sont les premiers à répandre cette rumeur. Selon Jil Silberstein, auteur d'une anthologie d'auteurs romands comiques qu'il n'a pu constituer, dit-il, que grâce à une enquête digne de Sherlock Holmes<sup>9</sup>, le rire n'aurait pas droit de cité en Suisse romande pour cette triple raison qu'il est inconvenant à l'idéal puritain, qu'il est subversif dans la lutte pour la survie territoriale, qu'il est dangereux pour la précaire unité suisse. Aussi le consensus reposerait-il dans cette communauté plutôt sur la gravité que sur le comique. Il n'empêche qu'il existe bien un humour à un rôle bien réel-anthologie en porte témoignage, et que cet humour a un rôle bien réel en Suisse, à en croire le psychanalyste Pierre-André Gloor et le sociologue Jean-Yves Pidoux, lausannois tous deux.<sup>10</sup> Sa particularité résiderait d'abord dans cette retenue qui laisse croire à son inexistence. Alors qu'on se sert ailleurs du rire comme d'une bannière pour se définir en s'opposant à l'autre ou en s'associant au même, l'esprit romand cherche au contraire à neutraliser les antinomies sans chercher à les résoudre, permettant à chacun de camper sur ses positions tout en prévenant les

<sup>8</sup> Cf. Jean-Marc Defays, *Raymond Devos*, Labor, Bruxelles, 1992.

<sup>9</sup> *Présences, Eloge du rire*, Alliance culturelle romande, Cahier n° 37, octobre 1990, Dir. Jil Silberstein.

<sup>10</sup> P.-A. Gloor, «Entre Freud et Oin-Oin», pp. 13—22. J.-Y. Pidoux, «Eclats», 23—32, in *Présences, Eloge du rire*.

conflits. Dans un pays où l'on craint les différends de toutes sortes, les plaisanteries — taxées de diplomatiques ou de «gnangnan» — seraient à ce titre, sans trop en avoir l'air, indispensables à la vie helvétique. Ainsi la discrétion serait-elle aussi indispensable à l'esprit romand que la publicité aux rires français; d'une part, nous avons un comique de défoulement, de l'autre un comique du refoulement.

### III.

La situation du Québec est tout autre. Longtemps menacé sur le plan religieux, démographique, économique, politique, par le rival anglophone, le Québécois a dû aussi prendre ses distances, sur le plan culturel, par rapport à la France, lointaine mais si présente. L'anthologie qu'ont constituée Laurent Mailhot et Doris-Michel Montpetit<sup>11</sup> atteste de la richesse de la veine du monologue comique québécois depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, et de son importance dans la vie culturelle des Canadiens français. D'après les auteurs, le monologue a toujours été chez eux la «forme de théâtre la plus spécifique, la plus populaire, la mieux engagée» et sa «tradition doit être reliée à certains aspects de [la] géographie et de [l']histoire» du Québec.<sup>12</sup> Ces remarques liminaires encouragent donc à dépouiller leur compilation à la recherche de tendances générales.

On constate d'abord que l'humoriste québécois donne de préférence la parole à deux types de personnages opposés: d'une part, le bavard intarissable (politicien, démarcheur, mégère), de l'autre, le taureau timide ou dominé (enfant opprimé, femme soumise, *quidam* misérable). Le premier poursuit sur scène un discours jamais interrompu, le second se fait violence pour sortir de son mutisme ou profite de l'occasion pour contrevenir aux habitudes. Dans ce dernier cas, on assiste à un déballage qui peut paraître indécent ou excessif. Le monologue du premier suit la règle, le caractère exceptionnel du second la confirme, que la parole ne se partage pas ou peu.<sup>13</sup> Pour l'un comme pour l'autre, le discours est futile ou inutile. Soit parce que ce que rapporte le personnage est sans aucun intérêt et ne valait pas la peine

<sup>11</sup> *Monologues québécois 1890—1980*, Leméac, Ottawa, 1980.

<sup>12</sup> *Ibid.*, 12 et 25.

<sup>13</sup> Il arrive que ces deux personnages se présentent dans le même monologue qui prend alors la forme d'un dialogue complètement déséquilibré (*ibid.*, 229, 232).

d'imposer le silence aux autres, le public;<sup>14</sup> soit parce que l'initiative restera sans effet, qu'elle ne sera pas comprise et que le silence tombera de nouveau sur ceux qui y sont généralement plongés.<sup>15</sup> On a finalement l'impression qu'une fatalité pèse sur tous ces personnages qui rompent continuellement ou exceptionnellement le silence: à savoir qu'ils ne parviendront jamais à rompre l'indifférence.

Les comiques et leurs personnages sont conscients de la vanité de leurs propos, et ils le reconnaissent explicitement. Plusieurs humoristes commencent leur long discours en solo par stipuler qu'ils ne sont pas humoristes ou que, s'ils le sont, ils ne peuvent pas faire cette fois-là de monologues, décrivant longuement les circonstances qui les en empêchent. Ces paradoxes dissolvent le discours de l'humoriste, invalide son rôle, annule sa prestation. Toujours sur le mode réflexif, plusieurs personnages avouent l'inanité de leur acte,<sup>16</sup> leur répugnance à prendre la parole,<sup>17</sup> ou au contraire leur refus de la céder.<sup>18</sup> C'est la machine qui symbolise encore le mieux l'échec de la parole pour communiquer, quand l'énonciateur tente d'entrer en contact avec l'interlocuteur qui lui oppose un répondeur téléphonique automatique<sup>19</sup> ou un appareil de C.B.<sup>20</sup> Dans ce dernier exemple, l'héroïne de Denise Guénette, qui reproche à son mari sa passion pour les appels radio («On s'voit pus, / On s'parle pus / Monsieur fait des CONTACTS!!!»), fait cette constatation très révélatrice: «Surtout qu'on a même pas besoin de s'comprendre / Y s'agit tout simplement de bien s'ENTENDRE!»

Une autre caractéristique du comique québécois réside dans son mode de progression. Plutôt que de se dérouler logiquement ou chronologiquement vers leur terme, beaucoup de monologues se fourvoient dans les détails ou les digressions pour finalement perdre toute consis-

tance. Plus intéressant encore, la composition d'autres monologues repose uniquement sur le mécanisme de la répétition ou de l'inventaire sans cesse repris. Le recensement démographique entraîne un personnage de Paul Coutlée à refaire de multiples fois le compte toujours inexact des membres de sa famille nombreuse,<sup>21</sup> tandis qu'un monologue de Raymond Lévesque se résume en une énumération continuellement corrigée et reprise des dépenses à venir du personnage qui vient de toucher son maigre salaire.<sup>22</sup> Ce procédé est tellement courant sur le plan rhétorique discursif, thématique, qu'on a l'impression que l'humoriste québécois ressasse, dans son texte comme dans son histoire, les mêmes propos. Cette rengaine crée une rythmique «immobile et masturbatoire», pour reprendre les termes de Mailhot et Montpetit<sup>23</sup> qui berce le public résigné et qui permet surtout à l'humoriste piétinant de rester sur scène, de prolonger sans cesse son tour de parole. Une progression et une conclusion dans le discours comme dans les arguments mettraient un terme irrévocable au monologue et mettraient en danger son caractère comique. Le balbutiement, la répétition, la tautologie, sont les signes de la difficulté de sortir du cercle vicieux du parler pour ne rien dire. Plus qu'ailleurs, l'humour québécois est l'expression du désir de dire, le rire provenant de l'achattement ingénu, de l'incapacité caractérisée, de l'angoisse lucide d'y parvenir. Ce que cherche joyeusement et désespérément l'humoriste, c'est, comme le CB-iste, le «contact»<sup>24</sup> il ne peut y parvenir qu'en rompant le dialogue dominant-dominé généralement en vigueur et en imposant le silence aux autres même sans raison soi-disant valable.<sup>25</sup> «J'parl'pour parler», reconnaît Jean Narrachez<sup>26</sup>: la vocation des humoristes québécois, parmi lesquels de nombreuses femmes depuis une génération, consisterait donc avant tout à revendiquer un droit à la parole dans des circonstances, — l'isolement, le repliement, l'encerclément —, qui ne l'encouragent guère, chaque éclat de rire que l'on provoque représentant un défi à son propre silence ou au discours d'autrui.

#### IV.

Si nous en avons eu le temps, nous aurions pu développer notre rapide panorama de l'humour francophone sur l'axe Nord-Sud, en évoquant les histoires linguistiques colonialistes ou post-colonialistes

<sup>21</sup> *Ibid.*, 120.

<sup>22</sup> *Ibid.*, 198.

<sup>23</sup> *Ibid.*, 23 et 29.

<sup>24</sup> *Ibid.*, 30.

<sup>25</sup> *Ibid.*, 26 et 28.

<sup>26</sup> *Ibid.*, 19.

<sup>14</sup> Par exemple, ce bégue qui décrit avec les pires difficultés le chien que l'on recherche pour finalement conclure qu'il ne l'avait pas vu (*ibid.*, 104); ou ce paysan qui rapporte avec force détails une anecdote qu'il annonce cocasse et qui l'est si peu (*ibid.*, 69).

<sup>15</sup> Comme Poléon qui se décide tout à coup à écrire au journaliste de la télévision: «qu'une fois pour toutes, j'y dise quessé que j'pense» (p. 275).

<sup>16</sup> «Et de moi, vous allez bien rire, / Puisque je ne puis rien vous dire» (*ibid.*, 79).

<sup>17</sup> On trouve même un foetus qui rechigne à venir au monde parce qu'il va y être obligé de parler (*ibid.*, p. 224).

<sup>18</sup> Au terme d'un monologue d'Armand Leclair, le jaseur se souvient: «Quoi? ah ouï j'avais demandé aux gens mariés c'qu'ils pensaient du mariage... Vous me direz ça une autre fois, j'ai pas le temps là...» (*ibid.*, 112).

<sup>19</sup> *Ibid.*, 266.

<sup>20</sup> *Ibid.*, 312.

dont font les frais les francophones africains ~~et~~ qui se réfèrent à la langue que nous partageons pour souligner, pour exagérer faudrait-il dire, les différences culturelles. Un exemple.

A l'étudiant zairois qui vient s'inscrire dans une université belge, la secrétaire demande: «Dans quelle branche comptez-vous aller?». Le Zairois de s'étonner: «Comment!!! Je n'ai pas droit à une chaise comme les autres étudiants!!!».

Mais cet humour raciste laisse poindre une certaine inquiétude de voir les anciens colonisés défier leurs colonisateurs sur leur propre terrain, dans leur propre culture, les études, les institutions (plusieurs histoires de diplomates africains en poste en Belgique), la langue, enfin. Souvenez-vous du sketch de Fernand Raynaud:

Dans un bar, le client français [à son voisin africain]: — Dis donc, toi, y'en a d'où, toi? Toi, y'en a Sénégal? Toi y'en a de . . . Congo? Toi y'en a de Brazzaville? Ou toi y'en a de Tananarive ou Tamatave? Le client noir: — Moi, je suis de Genève. — Toi, y'en a de Genève? Et toi y'en a quoi faire à Genève? — Moi? Je suis professeur de français à l'Université de Genève. — Oh! Ben alors! Toi y'en a pas bête, alors!<sup>27</sup>

Ce renversement de rôles — du «p'ti nègre» au «professeur de français» — montre en forçant le trait les enjeux que représente la langue dans cet humour francophone. En se moquant des confusions que commettrait l'Africain, on lui rappelle finalement que le français n'est pas sa langue ou bien on révèle la crainte qu'il ne se l'approprie. Nous avons vu plus haut que le Belge, avec ses jeux de mots, essaie de prendre possession de son langage, et que le Québécois, avec ses bégaiements, tente d'obtenir son tour de parole. Dans les trois cas, le discours comique a la faculté, peut-être la fonction, de nous permettre d'exprimer les frustrations, les angoisses et les conflits que génèrent les rapports entre nous et les autres. En francophonie peut-être plus qu'ailleurs, l'humour indique que la relation à soi dépend avant tout de la relation à l'autre, et que la relation à l'autre dépend des rapports que l'on entretient avec la parole et la langue que l'on partage ou non avec cet autre: parole à laquelle on pense avoir droit ou non, langage que l'on ressent comme propre ou non.

<sup>27</sup> *Heureux!*, Paris, Table Ronde, 1975.